



Co-propriété véhicule non détenu

Par mynouche

Bonjour,

je suis séparée depuis la fin de l'année dernière; nous étions pacsés en régime de séparation de biens mais avec une maison et un crédit voiture en copropriété. Mon ex compagnon n'a pas voulu se mettre d'accord sur la séparation de biens, "nous" avons toujours un compte joint sur lequel est prélevé les crédits de la maison et de la voiture que je règle seule.

Il est parti sans laisser aucune coordonnée et en me laissant tout sur les bras. Il détient la voiture que je règle car je suis copropriétaire et la carte grise est aux 2 noms et a même essayé de la vendre... Je suis contrainte d'entamer un action en justice et désespérée. Mon avocate ne se prononce pas sur la voiture, vais je devoir payer le crédit pour un voiture que je ne possède pas jusqu'à son terme?

Avez vous eu des expériences similaires?

Merci de vos réponses